

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05394

Numéro SIREN : 535 170 914

Nom ou dénomination : 6ème Sens Promotion

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/026170

SAS 6EME SENS PROMOTION

Comptes annuels

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		53517091400027		Néant		*		
				Exercice N clos le		31/12/2017		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	65 423	AG	65 423		
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 445	AU	35 051	38 393	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	174 118	CV		174 118	
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	312 988	BK	100 475	212 512		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	178 031	BM		178 031	
		En cours de production de biens	BN	327 621	BO	276 611	51 010	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 846	BW		4 846	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 520 542	BY		1 520 542	
		Autres créances (3)	BZ	6 493 767	CA		6 493 767	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	116 413	CG		116 413		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 300	CI		8 300		
	TOTAL (III)	CJ	8 649 521	CK	276 611	8 372 909		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 962 510	IA	377 087	8 585 422		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 061 267		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	876 915		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	3 048 182	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	544 589		
	TOTAL (III)	DR	544 589		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 604		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 451 322		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 029 007		
	Dettes fiscales et sociales	DY	419 550		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	75 165			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 992 650		
	Ecart de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 585 422		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 984 452		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	755			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
	Chiffres d'affaires nets *	FG	FH	FI	5 288 228	
	Production stockée*	FJ	FK	FL	5 288 228	
	Production immobilisée*			FM	(133 797)	
	Subventions d'exploitation			FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	113 984	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	5 269 417	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 304	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	67 296	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	4 422 806	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	40 460	
Salaires et traitements*				FY	874 832	
Charges sociales (10)				FZ	381 817	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	9 086
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
		Autres charges (12)			GD	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	46	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	5 799 652
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG	(530 234)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 592 243	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	1 592 243	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	220 497	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	220 497	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 371 746
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	841 511

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cagid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	286 906	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	286 906	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	36 119	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 360	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	38 479	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	248 427
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	213 023
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 148 567
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 271 651
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	876 915
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	30 977
		Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	126 129
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	66 731
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	113 984
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
		obligatoires		A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 585 423 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 876 916 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

CONTRATS À LONG TERME

Les ventes en état futur d'achèvement sont des contrats à long terme. La société applique la méthode dite à l'achèvement pour ces contrats. La méthode de l'achèvement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération, les travaux en cours étant constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été engagées. Les ventes réalisées sont, quant à elles, comptabilisées en produits constatés d'avance.

FRAIS FINANCIERS

La société a opté pour l'intégration du coût des emprunts dans le coût de revient des encours de production.

VALORISATION DES ENCOURS DE PRODUCTION

Les encours de production sont valorisés au coût de revient. Celui-ci intègre tous les frais directs et indirect engagés à la production du programme immobilier. Ces frais sont constitués par :

- le coût d'acquisition des terrains, coût incluant le prix d'achats, les honoraires liés à l'acquisition, les droits d'enregistrement ...
- le coût de construction de l'immeuble
- les honoraires techniques
- les honoraires de commercialisation des lots vendus
- les taxes liées à la construction
- le coût des emprunts (commissions et intérêts bancaires, intérêts versés aux associés)
- tout autres frais directement lié à la construction de l'immeuble

VALORISATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production. Ce coût intègre tous les frais directement liés à la construction des lots restant à vendre (frais cités ci-dessus), hors frais de commercialisation des lots vendus, frais qui sont comptabilisés en charge lors de la livraison du bien vendu conformément au règlement ANC N° 2012-05 publié le 08/11/2012.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424			65 424
Immobilisations incorporelles	65 424			65 424
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 940	27 715		40 655
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 391	7 400		32 791
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	38 331	35 115		73 446
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 817	141 662	2 360	174 119
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	34 817	141 662	2 360	174 119
ACTIF IMMOBILISE	138 571	176 777	2 360	312 988

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 115	141 662	176 777
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		35 115	141 662	176 777
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 360	2 360
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 360	2 360

 Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SCI CASA ROSA	1	95,00		1	1					
SCI HAIKU	1	-76	95,00	1	1	38			-19	
SCI PIERRE DOREE	1	552	95,00	1	1			6 338	653	523
SCI LE JARDIN DE MARIE	1		98,00	1	1					
SCI AMBIANCE DOREE	1		70,00	1	1	571				
SCI ELYONNE	1	-105	98,00	1	1				-105	
SCI LES TERRASSES DE LA VOIE	1	-83	60,00	1	1	80			-49	
SCI VICTOIRE		-193	98,00			505			-43	
SCI LE JARDIN DE SAPPORO	1	-27	95,00	1	1	463			-20	
SCI AMBRE	1	-35	98,00	1	1				-35	
SCI VIA VERDI	1	669	95,00	1	1	13		7 327	718	637
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
SCI 222	1		40,00							
SNC CARAMONTINO GPS	1	-564	33,00			1 475			-564	
SCI LYON 7 8-10 RUE LIEUTENAN	1	341	33,33			713		2 344	341	
SNC UNIVERSITE 2011	1	425	30,00					275	425	
SCI CALUIRE PASTEUR BRANLY	1	-319	30,00			10		467	203	
SCI DE GAULLE 2013	1	19	50,00	1	1				19	9
SCI STUDY WEST	1	662	16,00			682		11 594	706	106
SCI VICTORIAN PARK	1	-15	40,00						-15	-6
SCI MARIGNANE 2011	1	-8	40,00						-8	-3
SCI CLUB 55	1		25,00			15				
SCI 7-4-12 RUE DES GIRONDINS	1	673	33,00			925		10 863	673	
SCI ECULLY RANDIN	1	-123	50,00	1	1				-123	
SCI SALENGRO 2013	1	66	50,00	1	1			198	66	33
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424			65 424
Immobilisations incorporelles	65 424			65 424
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 940	8 411		21 351
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 025	676		13 701
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 965	9 087		35 052
ACTIF IMMOBILISE	91 389	9 087		100 476

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 022 609 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 520 542	1 520 542	
Autres	6 493 767	6 493 767	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 300	8 300	
Total	8 022 609	8 022 609	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	708 469
ASSOCIES-INT.COURUS A RECEVOIR	84 277
Total	792 746

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	100
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	100

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales	544 589				544 589
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	544 589				544 589
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 992 651 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	755	755		
- à plus de 1 an à l'origine	16 849	8 651	8 198	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 029 008	1 029 008		
Dettes fiscales et sociales	419 551	419 551		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 526 488	3 526 488		
Produits constatés d'avance				
Total	4 992 651	4 984 453	8 198	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 204			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 355			
(**) Dont envers les associés	3 451 322			

Charges à payer

	Montant
Fourniss. fact.non parvenues	433 086
Associés intérêts courus	37 554
Dettes provis. pr congés à payer	47 475
Charges sociales s/congés à payer	21 364
Etat autres ch. à payer	21 464
Total	560 942

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 300		
Total	8 300		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 592 243	3 510 227
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 592 243	3 510 227
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	220 497	787 660
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	220 497	787 660
Résultat financier	1 371 746	2 722 566

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79130000 - Transfert ch. affectant la v.a	84 344	
79140000 - Transfert ch.non affectant v.a	14 513	
79150000 - Transferts non affectables	15 128	
	113 984	
Total	113 984	

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

6^{ème} Sens Promotion

SASU au capital de 100 000 €

30, quai Claude Bernard

69007 Lyon

535 170 914 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2018

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017

QUATRIEME DECISION

L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de 876 915,60 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Nicolas Gagneux



S.A.S. 6ème SENS PROMOTION

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

MAZA SIMOENS

Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS



maza-simons
audit et commissariat

Sébastien BELMONT
Delphine MICHARD-GRUNWALD
Jean MICHARD
Benjamin SCHLICKLIN
Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux comptes

S.A.S. 6ème SENS PROMOTION

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Associée unique de la société 6ème Sens Promotion,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par **l'Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6ème Sens Promotion** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société de
Commissariat
aux Comptes
inscrite à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

26, rue Raspail
69600 OULLINS

Tél : 04 72 66 20 00
Fax : 04 72 66 20 15

Adresse postale :
BP 34 69921 OULLINS Cedex

SAS au capital de 15 000€
RCS Lyon B 447 566 464 - NAF 6920 Z



maza-simoens
audit et commissariat

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne **les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



maza-simons
audit et commissariat

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



maza-simoens
audit et commissariat

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



maza-simoens
audit et commissariat

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 11 juin 2018**

MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes

Benjamin SCHLICKLIN